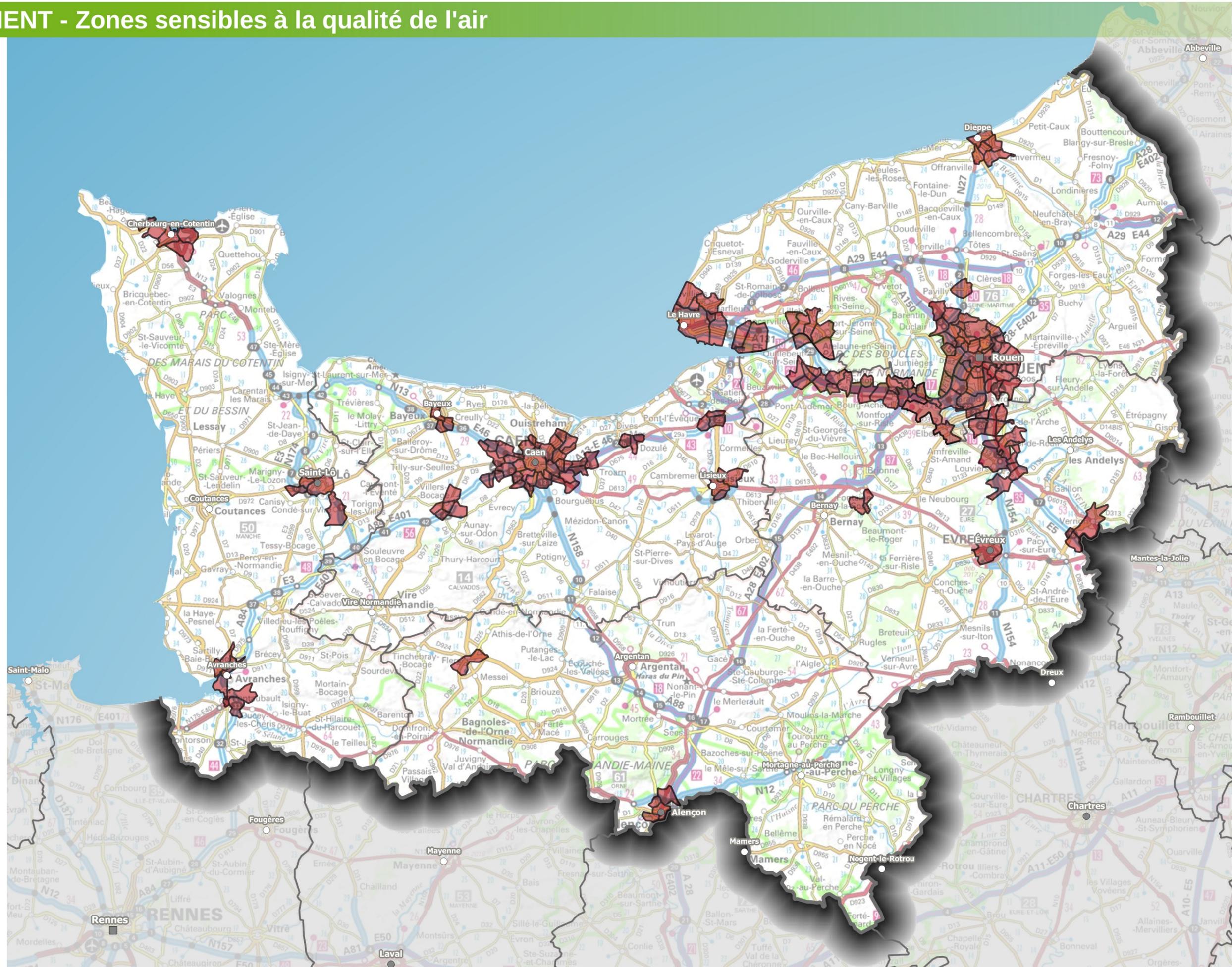


# ENVIRONNEMENT - Zones sensibles à la qualité de l'air

## Echelons administratifs

- Préfecture de région
- Préfecture
- Sous-préfecture
- Limites des départements
- Tache urbaine > 500 ha
- Communes sensibles à la qualité de l'air

Les "zones sensibles" sont des secteurs où des dépassements des normes réglementaires relatives aux oxydes d'azote et aux particules fines sont susceptibles de se produire et d'avoir un impact sur la population ou les écosystèmes sensibles



Sources :  
IGN  
Atmo Normandie - année de référence 2008  
DREAL Normandie  
Production:  
Le 11/05/2017 - DREAL-NORMANDIE



PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE